



Architecte de systèmes d'information sécurisés F/H

Paris 15e Arrondissement, Paris, Île-de-France, France

Type de contrat	Niveau d'études
Titulaire, contractuel, militaire	Diplôme d'ingénieur, Master 2 ou titre équivalent de niveau Bac + 5
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
01/01/2023	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
Architecte sécurité	Confirmé (5 à 10 ans d'expérience)
Rémunération	Avantages liés au poste
mensuel net annuel brut (selon expérience)	-
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Oui

Descriptif de l'organisation

Rejoindre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous !

Au sein de la sous-direction Expertise (SDE) et de sa division Assistance Technique (DAT), le bureau architectures sécurisées (BAS), composé d'une dizaine d'agents, assiste les administrations et les opérateurs régulés dans la sécurisation de leurs systèmes d'information. Pour mener à bien ses missions d'assistance, le bureau définit et formalise la doctrine et les bonnes pratiques en matière d'architecture de systèmes d'information sécurisés.

Descriptif des missions

En tant qu'architecte de systèmes d'information sécurisés, vos principales missions seront de :

- **Accompagner et conseiller** : vous aidez à spécifier des besoins de sécurité et à évaluer la sécurisation des architectures de SI sensibles, de tout type, des services de l'État ou d'opérateurs régulés. Les accompagnements que vous effectuerez peuvent être de nature complexe, être ponctuels ou nécessiter un suivi sur le long terme. Vous pouvez vous appuyer sur d'autres bureaux ou laboratoires de l'agence pour des démonstrateurs ou obtenir une expertise spécifique
- **Garantir et diffuser l'expertise** : vous êtes référent(e) technique au sein de l'ANSSI en matière de sécurisation des architectures de SI. À ce titre, le bureau contribue à la rédaction de référentiels d'exigences pour la qualification de prestataires ou de réglementations (françaises, européennes ou internationales). Pour maintenir ou développer votre expertise, vous participez à des formations de haut niveau et à des conférences techniques internationales
- **Capitaliser et promouvoir** : profitant de l'expérience que vous accumulez au cours des accompagnements réalisés dans des environnements techniques variés, avec des interlocuteurs d'un niveau de maturité hétérogène en matière de SSI, vous contribuez à élaborer la doctrine technique de l'ANSSI. Vous capitalisez les connaissances acquises, les confrontez au sein de l'agence et les restituez, par exemple sous forme de guides techniques publiés sur le site de l'agence à destination d'un large public

Profil recherché

Formation et expérience• Vous possédez un diplôme de préférence dans le domaine des technologies de l'information et de la communication

- Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'architecture SI ou de la SSI

Savoir-faire• Vos actions sont légitimées par votre expérience et vos compétences techniques

- Vous vous tenez au courant des menaces cyber et de l'évolution des technologies et de leurs vulnérabilités

Savoir-être• Esprit d'équipe, partage et confrontation de vos idées

- Autonomie, rigueur, sens des responsabilités, ténacité, curiosité
- Excellente capacité rédactionnelle, bonne capacité d'analyse et de synthèse

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) pour apprécier vos attentes et vos motivations et convenir d'une date d'entretien le cas échéant

- Les entretiens de sélection pourront être menés en visio-conférence ou en présentiel par l'employeur accompagné par la division des ressources humaines

- Des tests techniques seront menés

- Vous serez informé(e) des suites données à votre candidature

- Le poste proposé nécessitant d'avoir accès à des informations relevant du secret de la défense nationale, vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation